NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Europacity, filiale immobilière d'Auchan et du groupe chinois Wanda : annulation de la ZAC



EuropaCity: la justice annule la création de la ZAC qui devait accueillir le mégacomplexe

Europacity , présentation artistique

La justice administrative a annulé, la création de la ZAC qui devait accueillir le complexe. Le directeur du développement du projet n'y voit "pas un coup d'arrêt".

Le méga-complexe EuropaCity, devant accueillir des commerces, des chambres d'hôtel et de la culture, vient de subir un revers . La création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) (du "triangle de Gonesse"), qui devait l'accueillir dans le nord de Paris, a été annulée par un jugement de la justice administrative

pour cause d'étude d'impact "insuffisante".

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise estime que la population et les autorités auraient dû être mieux informées "eu égard à l'impact potentiel sur l'environnement du projet litigieux, qui se traduit notamment par la suppression de 280 hectares de terres agricoles".

Portée par l'aménageur Grand Paris Aménagement dans le Val-d'Oise, entre les aéroports franciliens de Roissy et du Bourget, la ZAC doit accueillir sur 80 hectares Europacity, un projet d'activités commerciales , touristiques et culturelles à 3,1 milliards d'euros qualifié de "gigantesque" et "artificialisateur" de terres agricoles.

Saisi par plusieurs associations de défense de l'environnement, le tribunal a annulé l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2016 créant la ZAC, pour des lacunes dans l'étude d'impact "ainsi que l'avait d'ailleurs relevé l'autorité environnementale dans son avis du 2 mars 2016" .

Les analyses sont "très insuffisantes" sur "la question des émissions de CO2 induites par les déplacements de touristes par déplacements terrestres ou aériens, eu égard à la proximité de l'aéroport et dans la perspective de la création d'Europacity" qui veut attirer 31 millions de visiteurs (gratuits et payants) par an.

En août 2017, le commissaire-enquêteur avait rendu un avis défavorable à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Gonesse, l'estimant "peu compatible avec la notion de développement durable" et soulignant des impacts "négatifs" sur les "terres agricoles fertiles les plus proches de la capitale".

Les opposants au projet, dont le collectif pour le Triangle de Gonesse et la Confédération paysanne, lui reprochent une bétonisation massive de la nature.

Le calendrier a déjà été prolongé, quand le gouvernement a reporté de trois ans, à 2027, la construction de la gare du Grand Paris Express desservant le triangle de Gonesse.